

Lyon, le 19 mai 2022

Page 1 / 4

Le fonds souverain de la Région s'ouvre à l'épargne des habitants, une première en France

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a annoncé, ce jeudi 19 mai, l'ouverture du fonds souverain régional, via le FCPR – Préférence Région Auvergne-Rhône-Alpes, à l'épargne des habitants. Les investisseurs particuliers pourront ainsi placer leur argent au sein de cet outil, qui sera exclusivement distribué par GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne, afin que leur épargne finance les entreprises et les emplois de notre territoire, une première en France. Ce nouvel outil financier sera géré par SIPAREX et assuré par APICIL.

La crise sanitaire a eu des effets multiples sur l'économie nationale. Elle a d'abord été la criante illustration de la dépendance de notre pays aux importations. Et donc de l'urgence d'investir pour développer notre industrie et assurer ainsi notre souveraineté. C'est pourquoi, en mars 2021, la Région lançait son fonds souverain, géré par SIPAREX. Celui-ci cible les PME et ETI régionales **non cotées** du secteur industriel avec une orientation envers les domaines qui font l'excellence de notre territoire. A ce jour, ce fonds a déjà réalisé 5 investissements répartis sur 3 départements de la Région (Ain, Cantal, Rhône) et couvrant les secteurs de l'agro-alimentaire, de l'industrie et du verre, des services à l'industrie, du tourisme et du retail. Ces cinq premiers investissements (Groupe Mas Miquel, Eco-Déchets, Pignat, MiHotel, COTELAC) sont à l'image de la grande diversité sectorielle présente en Auvergne Rhône-Alpes.

Ce Fonds Souverain dispose d'une double vocation. D'abord offensive pour accompagner nos entreprises à franchir un cap, à investir, à innover. Mais aussi défensive pour soutenir nos savoir-faire et nos emplois dans ce contexte d'après-crise. Auvergne-Rhône-Alpes est la première région industrielle de France, grâce à des entreprises innovantes et stratégiques. Il s'agit d'un secteur d'avenir, que la Région accompagne depuis 2016.

Convaincue de la rentabilité de ce secteur de pointe, la Région a décidé d'étendre, à l'épargne des investisseurs particuliers, son fonds souverain, via le FCPR–

Lyon, le 19 mai 2022

Page 2 / 4

Préférence Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce FCPR proposera également aux particuliers un accès diversifié à d'autres fonds de capital investissement, leur offrant ainsi les mêmes opportunités que des clients institutionnels. Ce nouveau produit financier, inédit en France, est le fruit d'une collaboration étroite entre plusieurs acteurs, illustrant leur attachement au développement du tissu économique d'Auvergne-Rhône-Alpes. SIPAREX, d'abord, qui gère le fonds et qui apporte toute son expertise financière. Le Groupe APICIL, via sa structure APICIL Epargne, qui assure le fonds. Et GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne qui en sera le distributeur exclusif.

Ces 3 partenaires ont déjà partagé une expérience commune au travers de précédentes initiatives : depuis 2014 un partenariat commercial pour le développement d'assurance vie en fonds euro avec GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne et APICIL et d'autre part, l'investissement par APICIL et GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne dans le FRI piloté par SIPAREX.

Porté par un contrat d'assurance vie, ce FCPR sera ouvert jusqu'au 31 décembre 2022 aux épargnants, à partir de 6 000 euros. Il s'agit d'un placement à long terme dont l'objectif est de soutenir l'activité industrielle régionale et les entreprises de nos territoires.

Le niveau d'épargne des Français atteint aujourd'hui des records, alors même que nombreux sont nos concitoyens à exprimer le besoin de donner plus de sens à l'engagement de leur épargne. C'est ce qui leur sera permis avec ce nouvel outil financier : **ils pourront placer leur argent dans un fonds dont la principale vocation est la défense de l'industrie régionale, de soutenir des entreprises proches de chez eux, de protéger nos emplois et notre économie d'abord.**

La préférence régionale est l'un des piliers de l'action de la Région depuis 2016. Le fonds souverain en était déjà une première illustration. Ces dispositifs s'intègrent dans le Plan stratégique de relocalisation de la Région, voté en décembre 2021. Ce dernier a permis de dédier 1,2 milliard d'euros sur 6 ans au soutien aux projets de relocalisation et à l'industrie régionale. Son objectif est de ramener 30 000 emplois en Auvergne-Rhône-Alpes. Plus de 100 projets sont actuellement soutenus par la Région via le Plan de relocalisation : ce sont déjà 3 100 emplois qui vont être créés.



A propos de Siparex :

Spécialiste français indépendant du capital-investissement, le Groupe Siparex affiche des capitaux sous gestion de 3 milliards d'euros. Avec une forte croissance organique et des acquisitions significatives, Siparex est un groupe au service du développement des entreprises et de leur transformation. De la start-up à l'ETI, il finance et accompagne de grandes aventures entrepreneuriales grâce à ses différentes lignes de métiers : Innovation sous la marque XAnge, Transition Energétique (TILT), Entrepreneurs, Redéploiement, Mezzanine, Midcap, et ETI.

Le Groupe peut s'appuyer sur un ancrage territorial fort, avec 6 bureaux en France (Paris, Lyon, Nantes, Lille, Strasbourg et Toulouse), 3 implantations en Europe (Milan, Munich et Bruxelles) et des partenariats en Afrique et en Amérique du Nord. Pour plus d'informations : www.siparex.com

Contact Presse : Priscille Clément

p.clement@Siparex.com

06 14 80 75 22 - 01 53 93 04 27

A propos de Groupama Rhône-Alpes Auvergne :

Assureur majeur avec ses 310 agences et ses 8 centres de gestion, Groupama accompagne le développement des territoires, là où vivent ses sociétaires et ses collaborateurs. Pour être au plus près de la vraie vie, l'entreprise s'appuie sur un modèle mutualiste, basé sur des valeurs de proximité, solidarité et responsabilité. Plus de 2 200 collaborateurs et 4 600 élus l'incarnent chaque jour sur le terrain, au service des clients-sociétaires.

Contact presse : Ingrid Bourguignon

Ingrid.bourguignon@groupama-ra.fr

A propos du Groupe APICIL :

Le Groupe APICIL, 3e groupe français de Protection Sociale avec 3,4 Mds€ de chiffre d'affaires et un ratio de solvabilité de 214%, propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées en santé- prévoyance, épargne et services financiers ainsi que retraite pour particuliers et professionnels. En 2021, il a collecté 2,2 Mds € pour 20,2 Mds € d'encours, dont 70,2% en unités de compte, et est ainsi un acteur de référence du marché de l'épargne.

Chaque jour, les 2 180 collaborateurs du Groupe apportent leur expertise aux plus de 46 500 entreprises et 1,8 million d'assurés protégés. Paritaire et mutualiste, le Groupe accompagne ses clients au plus près de leurs attentes en répondant à leurs besoins des plus généraux aux plus spécifiques (handicap, BTP...) et dans toutes les étapes de leur vie. En ligne avec sa raison d'être « Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie », le Groupe APICIL est très investi en matière de RSE avec un engagement fort : promouvoir l'inclusion.

Contact Presse : Philippe HASSEL



Lyon, le 19 mai 2022

Page 4 / 4

Philippe.hassel@apicil.com

04 26 23 81 94

